



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE CHAPAIS

COMTÉ UNGAVA

RÈGLEMENT 22-540

RÈGLEMENT CONCERNANT LA TARIFICATION APPLICABLE AUX SERVICES OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE l'article 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale* permet aux municipalités d'établir par règlement une tarification pour l'utilisation de ses biens, ses services et ses activités;

CONSIDÉRANT QUE certains tarifs des services offerts par la municipalité doivent être modifiés et/ou spécifiés;

CONSIDÉRANT QUE ledit règlement a fait l'objet d'un avis de motion et d'une présentation du projet lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2021;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Daniel Forgues **APPUYÉ** par monsieur Mario Dionne **ET RÉSOLU**

QUE le Conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent projet règlement.

ARTICLE 2 OBJET DU RÈGLEMENT

Le présent projet de règlement a pour but d'établir la tarification des biens, des services et des activités de la Ville de Chapais.

ARTICLE 3 PAIEMENT DES TARIFS

- 3.1 Un service qui a été rendu et qui est facturé doit être payé dans les trente (30) jours de la date de la facturation;
- 3.2 Le non-paiement du montant exigé par une facturation émise en vertu du présent règlement est soumis à un intérêt de 11 % par année;
- 3.3 Toute dépense engagée par la Ville pour le recouvrement d'une facture impayée s'ajoutera au montant dû à la facturation.



ARTICLE 4 TARIFICATION DES BIENS, DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS

4.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1.1. Frais généraux

Administration générale – Hôtel de Ville	TARIF (taxes en sus)
Photocopie ou impression d'un document	0.004.4
Noir et blanc (demande d'accès à l'information)	0,30 \$ / page
Photocopie ou impression d'un document	0.40 4.4
Couleur (demande d'accès à l'information)	0,60 \$ / page
Numérisation d'un document	0,60 \$ / page
(demande d'accès à l'information)	over 4 / page
Service d'assermentation	
Résident	Gratuit
Non-résident	5 \$ / serment

4.1.2. Location de salles (hôtel de ville)

Administration générale – Hôtel de Ville Location de la salle de conférence (sans visioconférence)		TARIF (taxes en sus)
	Organisme mandataire	Gratuit
18	Organisme accrédité	Gratuit
8.	Autres	64 \$ / jour
X		32 \$ / demi-journée
Location de la salle de co	onférence	
(avec visioconférence)		Gratuit
	Organisme mandataire	52 \$ / jour
	Organisme accrédité	26 \$ / demi-journée
	Autros	201011
	Autres	104 \$ / jour
		52 \$ / demi-journée
Location de la salle du Co	onseil	
	Organisme mandataire	Gratuit
	Organisme accrédité	Gratuit
Aı	utres (à la journée seulement)	79 \$ / jour
	<u>Location</u>	•
	Location projecteur et écran	39 \$ / jour
	Location écran	10 \$ / jour
Location système	audioconférence (téléphone)	15 \$ / jour

4.2. SERVICE DE L'URBANISME

4.2.1. Location et vente de terrains municipaux

Administration générale – Location et vente	TARIF (taxes incluses)
Location de terrains	
Location d'un terrain résidentiel (maison mobile)	430 \$ / année
(Aucune nouvelle location)	



Vente de terrains	
Terrain résidentiel	
Terrain de maison mobile déjà en location	4,10 \$ / mètre carré
Terrain de maison mobile	15,06 \$ / mètre carré
Terrain de maison unifamiliale	21,62 \$ / mètre carré
Terrain commercial	
Terrain commercial	21,62\$/mètre carré
Terrain industriel	
Taux de base selon la superficie du terrain	
14 hectares et plus	1 \$ / mètre carré
10 hectares à moins de 14 hectares	1,50 \$ / mètre carré
5 hectares à moins de 10 hectares	2,20 \$ / mètre carré
1,2 hectare à moins de 5 hectares	2,90 \$ / mètre carré
Moins de 1,2 hectare	4,50 \$ / mètre carré
Dalaria amarika Kasala da Kasa	
Rabais appliqué selon particularité du terrain	*
Terrain ne pouvant pas être desservi par les services	* Voir Note 1
d'égout et d'aqueduc (s'applique aux terrains	
industriel seulement)	
Torrain présentant un dénivelé important (s'applique	* Voir Note 2
Terrain présentant un dénivelé important (s'applique	Voli Note 2
aux terrains industriel seulement)	

Note 1

Terrain d'une superficie de moins de 1,2 hectare :

- Soustraire 25 % du prix du terrain, jusqu'à concurrence de 18 000 \$;

Terrain d'une superficie de 1,2 hectare à moins de 5 hectares :

- Soustraire 20 % du prix du terrain, jusqu'à concurrence de 18 000 \$.

Note 2:

Si le terrain a besoin d'un remblai de 4 pieds et plus sur une superficie de 25 % et plus du terrain, nous appliquerons un rabais de 50 % du montant du terrain sur la superficie ayant besoin de 4 pieds et plus de remblai.

4.2.2 Frais liées au Service d'urbanisme

Permis de lotissement	TARIF (taxes incluses)
Permis de lotissement	25,00 \$

Permis de constructions	TARIF (taxes incluses)
Construction d'un bâtiment résidentiel	
ler logement	50,00 \$
Logement additionnel	25,00 \$ / logement
Construction d'un bâtiment principal autre que	100,00 \$ pour le
résidentiel	premier 100 000 \$
	de valeur et



	1,00 \$ par tranche de 1 000\$ excédent 100 000 \$ de travaux (max : 2000 \$)
Construction d'un bâtiment mixte (résidentiel + autre usage)	100,00 \$ pour le premier 100 000 \$ 1,00\$ par tranche de 1 000\$ excédent 100 000 \$ de travaux (max : 2000 \$)
Logement additionnel	25,00 \$ / logement
Transformation ou agrandissement d'un bâtiment résidentiel sans augmentation du nombre de logements	15, 00 \$ de base + 15,00 \$ par logement touché, 1,00 \$ par tranche de 1 000 \$ de travaux (max : 1 000 \$)
Transformation ou agrandissement d'un bâtiment résidentiel ou d'un bâtiment mixte pour en augmenter le nombre de logements	
Par nouveau logement créé	25,00 \$ + 1,00 \$ par tranche de 1 000 \$ de travaux (max : 1 000 \$)
Transformation ou agrandissement d'un bâtiment autre que résidentiel	25,00 \$ + 1,00 \$ par tranche de 1 000 \$ de travaux (max : 1 000 \$)
Construction, transformation ou agrandissement d'un bâtiment accessoire à un usage résidentiel	30.00 \$
Construction, transformation ou agrandissement d'un bâtiment accessoire à un usage autre que résidentiel	30.00 \$ + 2,00 \$ par tranche de 1 000 \$ de travaux (max : 500 \$)
Piscine creusée	25,00 \$
Construction, modification ou réfection d'une installation septique	50,00 \$



Tarification des certificats d'autorisation	TARIF (taxes incluses)	
Pour changement d'usage ou de destination d'un		
immeuble	25,00 \$	
Pour travaux d'excavation du sol, de déblai ou de		
remblai et de remplacement d'humus	25,00 \$	
Pour travaux s'effectuant à l'intérieur d'une rive, d'un		
littoral ou d'une plaine inondable	25,00 \$	
Pour l'abattage d'un arbre	NIL	
Pour une carrière ou une sablière	150,00 \$	
Pour le déplacement ou la démolition d'une		
construction	25,00 \$	
Pour la construction, l'installation ou la modification de		
toute enseigne	25,00 \$	
Pour les constructions et usages temporaires	25,00 \$	
Pour un ouvrage de captage d'eau potable	25,00 \$	
Pour l'implantation d'un abri pour véhicules récréatifs	20,00 \$	
Pour l'installation d'une piscine hors terre, démontable		
ou d'un spa	25,00 \$	
Autres certificats non énumérés ailleurs	25,00 \$	

TARIFS D'HONORAIRES RELATIFS À UNE DEMANDE DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME OU D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME

Si la demande de modification doit être soumise à l'approbation de certaines personnes habiles à voter en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le tarif d'honoraires applicable est de **250,00 \$.**

Si la demande de modification n'a pas à être soumise à l'approbation de certaines personnes habiles à voter en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le tarif d'honoraires applicable est de **125,00 \$.**

Les tarifs mentionnés aux alinéas précédents ne sont pas remboursables. Une modification du plan d'urbanisme ou d'un règlement d'urbanisme, réalisée à l'initiative de la ville, n'est pas soumise au présent article.

4.3. SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

4.3.1. Frais généraux

Service des loisirs – Impressions, numérisation et autres	TARIF (taxes en sus)
Photocopie ou impression d'un document	
(Noir et blanc)	
1 à 25 copies	0,30 \$ / page
26 à 50 copies	0,25 \$ / page
50 copies et plus	0,15\$/page
Photocopie ou impression d'un document	
(couleur)	
1 à 25 copies	0,60 \$ / page
26 à 50 copies	0,50 \$ / page
50 copies et plus	0,30 \$ / page
Plastifier des documents (organismes accrédités)	
8,5 X 11	2,00 \$ / page
8,5 X 14	2,50 \$ / page
Service de télécopie	
Première page	2,25 \$ / page



Pages subséquentes du même document	0,25 \$ / page
Service de numérisation	
Première page	2,25 \$ / page
Pages subséquentes du même document	0,25 \$ / page

4.3.2. Location des salles et des équipements du Centre sportif et communautaire

Service des loisirs – Location de salle communautaire	TARIF (taxes en sus)
Location de la salle communautaire	,
Organisme mandataire	Gratuit
Organisme accrédité	276,00 \$/jour
Autres ¹	434,00 \$/jour
Location à l'heure	51,00 \$/heure
(Tarif majoré de 50 % pour les non-résidents)	
Tenue d'une activité de loisir offerte à la population	
Organisme local	20,00 \$/heure
Location de la salle de réunion (avec visioconférence)	
Organisme mandataire	Gratuit
Organisme accrédité	Gratuit
Autres	51,00 \$/heure
Location d'équipements (à même la salle communautaire)	
Cuisinette	41,00 \$ / jour
Projecteur et écran	41,00 \$ / jour
Système de son	41,00 \$ / jour
Écran sur pied (salle communautaire)	15,00 \$ / jour
Nappe en tissus	4,00 \$ / ch.
Housse de chaise	1,00 \$ / ch.
Rideau séparateur	56,00 \$ / ch.
(Gratuit pour les organismes mandataires et rabais de 50 % pour les organismes accrédités)	
(Tarif majoré de 50% pour les non-résidents)	
Location d'équipements (pour sortir)	
Chaises de plastique (orange)	1,50\$ / chaise / jour
Table grise	10,00 \$/table/jour
Structure gonflable (organisme locale seulement)	255,00 \$ / jour

4.3.3. Aréna

Service des loisirs - Aréna		TARIF (taxes en sus)
Patinage libre		Gratuit
Location de glace		
	Avec contrat annuel	92,00 \$ / heure
	Avec contrat annuel	110,00 \$ / heure ½
	Sans contrat annuel	123,00 \$ / heure
	Location par des mineurs	45,00 \$ / heure

¹ Commerces, entreprises, industries, citoyens, etc.



Activités offertes par un organisme local	20,00 \$/ heure
Location durant la période des fêtes	45,00 \$ / heure
Hockey mineur	Entente
Commission scolaire de la Baie-James	Entente
Tournois de hockey	480,00\$ / jour
(Tarif majoré de 50 % pour les non-résidents)	
Location de patinoire (saison estivale)	
Organisme mandataire	Gratuit
Organisme accrédité	215,00 \$ / jour
Autres	714,00 \$ / jour
(Tarif majoré de 50 % pour les non-résidents)	
Autres	
Hockey libre	Gratuit
Aiguisage de patins	5,00 \$ / paire
Location d'espace publicitaire	123,00 \$ /an
(format 3 pieds X 4 pieds)	
(Pour un format plus grand, des frais supplémentaires	
peuvent s'appliquer.)	

4.3.4. Piscine

Service des loisirs – Piscine	TARIF (taxes en sus)
Bains	
Aquaforme	5,00 \$ / séance
	40,00 \$ / 10 séances
Bain longueur	Gratuit
Bain libre	Gratuit
Location de piscine	
Club l'âge d'or	400,00 \$ / session
Commission scolaire de la Baie-James	Entente
Location avec surveillants sauveteurs	118,00 \$ / heure
Location sans sauveteurs	55,00 \$ / heure
(Tarif majoré 50 % pour non-résidents)	
Cours offerts	
Natation pour enfant (30 minutes, 1 fois/semaine)	45,00 \$ / session
Natation pour enfant (45 minutes, 1 fois/semaine)	55,00 \$ / session
Natation pour enfant (60 minutes, 1 fois/semaine)	65,00 \$ / session
(Rabais de 5 \$ par enfant additionnel d'une même famille)	
Cours de natation adultes (1 fois/semaine)	75,00 \$ / session
École de natation (1 fois/semaine)	55,00 \$ / session
École de natation (2 fois/semaine)	80,00 \$ / session
Cours privé de natation	55,00 \$ / 1 heure
(Tarif des cours majoré de 50 % pour les non-résidents)	
Location de casque de bain	1,00 \$ / bain

4.3.5 Camp de jour estival

Service des loisirs – Camp de jour estival	TARIF (taxes en sus)
Camp de jour/tarif hebdomadaire	47,00 \$/semaine
Camp de jour/tarif journalier	15,00 \$/jour
Service de garde	5,25 \$ / jour



1			

4.3.6 Curling

Service des loisirs – Curling	TARIF (taxes en sus)
Location de la salle (avec service de bar)	
Organisme mandataire	Gratuit
Organisme accrédité	133,00 \$/jour
Autres	215,00 \$/jour
(Tarif majoré de 50 % pour les non-résidents)	
Location de salle pour la tenue de réunion ou	
réception privée (sans service de bar)	
Les permis d'alcool personnels ne sont pas autorisés.	
Organisme mandataire	Gratuit
Organisme accrédité	62,00 \$ / jour
Autres	113,00 \$ / jour
(Tarif majoré de 50 % pour les non-résidents)	

4.3.7 Gymnase (École Le Filon)

Service des loisirs - Autres		TARIF (taxes en sus)
Droit d'entrée		
8 * 8	Étudiants	2,00 \$
	Adultes	3,00 \$
	Adultes	3,

4.3.8 Activités diverses

Service des loisirs –Divers	TARIF (taxes en sus)
Cours de gardiens avertis	51,00 \$ /cours
(Durée du cours : 12 heures) (Tarif majoré de 25 % pour les non-résidents)	

4.4 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

4.4.1 Location d'équipements

Service des Travaux publics	TARIF (taxes en sus)
Location d'équipement	
Fichoir à égout manuel	30,00 \$ / jour
(Sur les heures d'ouverture des Travaux publics)	
Fichoir à égout manuel	50,00 \$ / jour
(Hors des heures d'ouverture des Travaux publics)	



4.5 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

4.5.1 Utilisation d'équipements

Service de sécurité incendie	TARIF (taxes en sus)	
Mousse de classe A et de classe B	Prix coutant	
	majoré de 50 %	
Coût de remplacement du matériel et des matériaux		
utilisé pour le colmatage ou la récupération de produits	Prix coutant	
déversés et pour l'extinction d'un feu ou autre	majoré de 50 %	
Location		
Autopompe	1 000 \$ / heure	
Camion d'urgence (utilisé)	500,00 \$ / heure	
Dans tous les cas, un minimum d'une (1) heure par véhicule		
s'étant rendu sur les lieux est applicable.		
Véhicule tout terrain (VTT)	250,00 \$ / jour	
Motoneige	300,00 \$ / jour	
Bateau	350,00 \$ / jour	
Véhicule personnel	200,00 \$ / jour	

4.5.2 Utilisation de main d'œuvre (pompiers volontaires)

Service incendie – Main d'œuvre	TARIF (taxes en sus)
Intervenant terrain	65,00 \$ / heure
Manipulation et nettoyage (s'il y a lieu) des équipements et des véhicules incendies, après l'intervention. Dans tous les cas, un minimum d'une (1) heure par véhicule ou par membre du service s'étant rendu sur les lieux est applicable.	65,00 \$ / heure

4.6 SERVICE DE CONTRÔLE CANIN

4.6.1 Licence et fourrière

OBJET		TARIF (taxes en sus)	
	Médaille – acquisition (frais annuel) Médaille – renouvellement (frais annuel) Remplacement de médaille perdue	26,00 \$ / chien 10,00 \$ / chien 15,00 \$ / chien	
	Chiens en fourrière	50,00 \$ / jour 1 30,00 \$/ jours suivants	

4.7 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET SCOLAIRE

4.7.1 Livre

Location et prêt de livre	TARIF (taxes en sus)	
Location de livres (nouveautés)	2,00 \$ / livre	
Retard de livre (par jour)	0,25 \$ / livre	



4.8 TARIFICATION ÉCOCENTRE

4.8.1 Résident ou propriétaire admissible

	,	
TADICIO ATIONI	ÉCOCENTRE DE	CILABAIC
TAKIFIC.ATION	FL.CJC.FNIKF DF	LHAPAIN
	PACALILIE DE	OIIMI MIS

	IAI	CIFICATION ECC	OCEINIKE DE C	MALAIS
	TARIFICATION			
MATIÈRE	Résident ¹	Non-résident	ICl ² ou ML ³	Entrepreneur4
CRD ⁵ (0 à 1 m ³⁾	Gratuit	100 \$ / m ³	100 \$ / m ³	100 \$ / m ³
CRD ⁵ (1 m ³ et plus)	25 \$ / m ³	100 \$ / m ³	100 \$ / m ³	100 \$ / m ³
Encombrants non-métalliques	Gratuit	60 \$ / m ³	60 \$ / m ³	60 \$ / m ³
Encombrants métalliques	Gratuit	60 \$ / m ³	60 \$ / m ³	60 \$ / m ³
Appareils réfrigérants avec halocarbures	Gratuit	50 \$ / unité	50 \$ / unité	50 \$ / unité
Carton	Gratuit	60 \$ / m ³	60 \$ / m ³	60 \$ / m ³
Matériaux ferreux et non-ferreux	Gratuit	60 \$ / m ³	Gratuit	Gratuit
Pneus sans jante (inférieur à 48,5')	Gratuit	10 \$ / unité	10 \$ / unité	10 \$ / unité
Pneus avec jante (inférieur à 48,5') - voiture	5\$/unité	20 \$ / unité	20 \$ / unité	20 \$ / unité
Pneus avec jante (inférieur à 48,5')- camion	5 \$ / unité	20 \$ / unité	20 \$ / unité	20 \$ / unité
Ampoules fluocompactes / néon	Gratuit	2\$/unité	Gratuit	Gratuit
Produits électroniques	Gratuit	10 \$ / unité	Gratuit	Gratuit
Béton (format maximal 1' X 1')	Gratuit	Tarif BBA	Tarif BBA	Tarif BBA
Résidus domestiques dangereux (RDD)	Gratuit	2 \$ / litre	Gratuit	Gratuit
Légende				
1- Résident	Chapais ou la zone du GREIBJ desservie			
2- ICI	Industries, commerces, institutions			
3- ML	Multilogements			
4- Entrepreneurs	Entrepreneurs en construction pour un client de Chapais ou de la zone du GREIBJ desservie			
Construction, rénovation, démolition (inclubardeaux d'asphalte)		tion (incluar		

4.9 TARIFICATION DÉPÔT BBA

4.9.1 Tarification

TARIFICATION DÉPÔT BBA

	TARIFICATION			
MATIÈRE	Résident ¹	Non-résident	ICl ² ou ML ³	Entrepreneur4
Brique, béton				
asphalte	20 \$ / m ³	100 \$ / m ³	100 \$ / m ³	100 \$ / m ³

Légende				
1- Résident	Chapais ou la zone du GREIBJ desservie			
2- ICI	Industries, commerces, institutions			
3- ML	Multilogements			
4- Entrepreneurs	Entrepreneurs en construction pour un client de Chapais ou de la zone du GREIBJ desservie			
5- CRD	Construction, rénovation, démolition (incluant bardeaux d'asphalte)			



ARTICLE 5 ABROGATION DES DISPOSITIONS ANTÉRIEURES

Le présent règlement abroge le règlement numéro 21-538.

ARTICLE 6 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Isabelle Lessard

Mairesse

Mariève Bernier Greffière

Avis de motion : 14 décembre 2021

Présentation du projet de règlement : 14 décembre 2021

Règlement adopté : 18 janvier 2022

Avis de publication et entré en vigueur: 21 janvier 2022



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Nathalie Guay, adjointe administrative, certifie par la présente, qu'un avis public concernant le règlement **22-540 portant sur la tarification applicable aux services offerts par la Municipalité** a été affiché :

Hôtel de Ville [145 boul. Springer] : 20 janvier 2022 Poste Canada [124 boul. Springer] : 20 janvier 2022

Site officiel [www.villedechapais.com] de la Ville de Chapais : 21 janvier 2022

Nathalie Guay

Adjointe administrative